

DANS L'ACTUALITE du 2 au 4 décembre 2014

Conseil constitutionnel

Incompatibilité des fonctions de militaire en activité avec un mandat électif local

[Décision n° 2014-432 QPC du 28 novembre 2014](#)

Jurisprudence

Recevabilité de conclusions sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative postérieurement à l'enregistrement du mémoire de désistement du requérant

[CE 3 décembre 2014 commune de Savigny-sur-Orge, req. n° 363846](#)

Contrat public

Convention d'occupation du domaine public et prestations de services de régie publicitaire dans les stations des lignes A et B du métro de Toulouse

[CE 3 décembre 2014 Etablissement public Tisséo, req. n° 384170](#)

Procédure de passation du marché portant sur la conception et la construction d'un collège dit " modulaire "

[CE 3 décembre 2014 département de la Loire-Atlantique, req. n° 384180](#)

Droit électoral

Précisions sur les conditions d'élections des agents intercommunaux et des réservistes

[CE 3 décembre 2014 Commune de Hadol, req. n° 381418](#)

Champs d'application du code électoral

[CE 3 décembre 2014 M. D. et consorts, req. n° 382684](#)

Manœuvre destinée à fausser les résultats du scrutin

[CE 3 décembre 2014 M. C., req. n° 382696](#)

Urbanisme

La circonstance qu'un recours ne contienne l'exposé d'aucun fait ni d'aucun moyen est sans incidence sur le respect de l'obligation de notification, au bénéficiaire de l'autorisation de construire, d'une copie intégrale du recours

[CE 28 novembre 2014 Syndicat des copropriétaires du 24 bis rue Claude Cellier à Cachan, req. n° 367968](#)

Tribunal des conflits

Conditions d'ouverture d'un recours en rectification d'erreur matérielle contre l'une des décisions du Tribunal des conflits : L'erreur dont la rectification est demandée doit en avoir affecté « le sens ou la portée »

[TC 17 novembre 2014, Groupama Méditerranée c/ Sivom de la Rouvière, req. n° 3978](#)

Réponses ministérielles

Question écrite AN n° 54169 - 25 novembre 2014 - [Résiliation d'un marché public lorsque son titulaire est placé en redressement judiciaire](#)

Question écrite Sénat n° 12674 - 20 novembre 2014 - [Collectivités locales et fournisseurs](#)

Question écrite Sénat n° 11696 - 20 novembre 2014 - [Transposition de la directive sur la passation des marchés publics](#)

Vu par ailleurs

Contrat public

Les maires et la transposition des directives : premières réactions et inquiétudes

[A l'occasion du Club Marchés qui s'est tenu le 27 novembre dans le cadre du Salon des maires, des élus et acheteurs publics de collectivités territoriales ont échangé sur deux sujets phares de l'actualité des marchés publics : la simplification du droit de la commande publique et les partenariats d'innovation.](#)

Source : localtis.info du 03/12/2014

Urbanisme

Projet de loi Simplification : la commission mixte paritaire reprend l'essentiel des dispositions adoptées par le Sénat

[La commission mixte paritaire \(CMP\) qui s'est réunie le 25 novembre pour examiner le projet de loi relatif à la simplification de la vie des entreprises a trouvé un accord, reprenant quasi essentiellement les dispositions adoptées par les sénateurs en première lecture.](#)

Source : localtis.info du 03/12/2014

Les offices HLM entraînés dans la tourmente du Grand Paris

[Les acteurs du logement social francilien sont inquiets quant à leur avenir : leur collectivité de rattachement dépend des arbitrages qui seront faits concernant la gouvernance du Grand Paris. La Fédération des OPH a organisé un débat sur la question lors du Congrès des Maires, du 25 au 27 novembre.](#)

Source : la gazette des communes du 02/12/2014

Environnement

Economie circulaire : un guide pour accompagner les territoires

[Le ministère de l'Ecologie, l'Ademe et l'Association des régions de France \(ARF\) viennent de publier un guide méthodologique destiné à aider les territoires qui souhaitent engager des actions en faveur de l'économie circulaire](#)

Source : localtis.info du 02/12/2014

Collectivité territoriale

La carte des régions en commission à l'Assemblée : malgré les désaccords, on ne touche plus à rien...

[Après l'échec de la commission mixte paritaire \(CMP\) le 27 novembre, la commission des lois de l'Assemblée s'est saisie ce 3 décembre pour la troisième fois du projet de loi sur la nouvelle carte des régions.](#)

Source : localtis.info du 03/12/2014

Montpellier et Toulouse préfigurent la grande région

[Jean-Luc Moudenc, maire UMP de Toulouse et président de Toulouse Métropole, et Philippe Saurel, maire divers gauche de Montpellier et président de Montpellier Agglomération, se sont rencontrés ce vendredi 28 novembre à Montpellier, trois jours après le vote de l'Assemblée nationale en faveur de la réforme territoriale qui prévoit la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.](#)

Source : la gazette des communes du 02/12/2014

Transport

« Le transfert des routes départementales aux régions serait un vrai bouleversement »

[Le projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République prévoit de transférer la gestion des routes départementales aux régions à partir du 1er janvier 2017.](#)

Source : le moniteur du 03/12/2014

Vu dans les revues

BJCP n° 97 novembre-décembre 2014 p.395, *Un contrat doit-il, dans son silence, être exécuté dans un délai raisonnable ?*, conclusions Bertrand Dacosta

BJCP n° 97 novembre-décembre 2014 p.398, *Doit-on rendre publiques les modalités de mise en œuvre des critères de sélection d'une DSP et leurs modifications ultérieures ? Tout moyen contestant la validité de la procédure est-il invocable dans le cadre du recours contre le contrat ?*, conclusions Gilles Pellissier

BJDU n° 6/2014 novembre 2014 p.423, *Travaux sur construction irrégulière – Quand le juge interprète l'encadrement par la loi de son pouvoir normatif*, par Mathieu Plaidy

BJDU n° 6/2014 novembre 2014 p.441, *Autorisation du lotissement : permis d'aménager ou déclaration préalable ? Un coup de balai" incertain*, par Jean-Michel Lughérini

BJDU n° 6/2014 novembre 2014 p.447, *Quel est le rôle d'un schéma de cohérence territoriale pour la mise en œuvre de la loi littoral ?*, conclusions Allan Gautron

BJDU n° 6/2014 novembre 2014 p.469, *L'obligation de justifier du dépôt du permis de construire à l'occasion de la demande d'une autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement est-elle régularisable ?*, conclusions Xavier de Lesquen

Presse

La cour administrative d'appel de Versailles rejette les recours contre la tour Phare

[La Cour administrative d'appel de Versailles vient de rejeter les trois recours qui avaient été déposés à l'encontre de la tour Phare.](#)

Source : defense-92.fr du 04/12/2014

La bataille du travail du dimanche relancée à Paris

[La mission d'information de la mairie devrait se prononcer contre l'ouverture le dimanche des grands magasins du boulevard Haussmann et un quasi-statu quo.](#)

Source : les Echos du 03/12/2014

Loi Macron : les revendications du PS

[Le bureau national du Parti socialiste s'est accordé mardi soir sur une série de corrections souhaitées d'ici la présentation de la loi Macron « pour la croissance et l'activité » le 10 décembre.](#)

Source : les Echos du 03/12/2014

Le métro du Grand Paris devrait attirer de 60 à 70 milliards d'euros d'investissements

[Le futur métro de rocade de la région parisienne va s'accompagner de multiples équipements financés par le privé. Les investisseurs étrangers se montrent d'autant plus intéressés que certains projets commencent à se concrétiser.](#)

Source : les Echos du 02/12/2014

Frédéric Saint-Geours va jouer les arbitres entre la SNCF et RFF

[Pour concrétiser le rapprochement entre SNCF et Réseau Ferré de France \(RFF\), le législateur a voulu qu'un troisième établissement public chapeaute les deux premiers. Et le confie à un industriel.](#)

Source : challenges.fr du 02/12/2014

Le bras de fer sur l'urbanisme bloque 800 emplois à Corbeil

[Propriétaire à titre personnel de terrains déclarés inconstructibles à Corbeil, le maire \(UDI\) de Linas a déposé des recours contre des projets phares de la municipalité UMP.](#)

Source : le Parisien du 02/12/2014